
Erwan Dianteill

BOUGEROL (Christiane), *Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie*

Paris, P.U.F., 1997, 161 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Erwan Dianteill, « BOUGEROL (Christiane), *Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 114 | avril-juin 2001, document 114.3, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20735>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
<http://assr.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/20735>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Erwan Dianteill

BOUGEROL (Christiane), *Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie*

Paris, P.U.F., 1997, 161 p.

Pagination de l'édition papier : p. 70-72

- 1 Cet ouvrage prend pour objet les conflits privés ou domestiques et plus précisément la sorcellerie dans les Antilles françaises, à partir d'un terrain dans les environs de Basse-Terre, en Guadeloupe. S'appuyant sur les principes d'analyse interactionnistes, C.B. montre comment naissent, se développent et se résolvent ces luttes domestiques qui opposent le plus souvent des proches, parents ou voisins.
- 2 Les trois premiers chapitres de l'ouvrage sont centrés sur l'analyse de conflits qui mettent en scène des agents exclusivement humains. À l'origine de bien des différends se trouve la « jalousie », terme vernaculaire qui correspond plutôt à l'« envie » : il s'agit du désir d'acquiescer quelque chose qu'autrui possède. Cette pulsion va de pair avec la surveillance d'autrui. Le jaloux, dans les représentations collectives, s'efforce de mesurer en permanence la richesse d'autrui afin de ne jamais apparaître en position d'infériorité. Le paradoxe est que pour se rendre compte si un parent ou un voisin est jaloux, il faut le surveiller... et donc risquer d'apparaître soi-même comme tel. Il existe aussi une tension entre désir d'ostentation et crainte de la jalousie, car le jaloux qui veut apparaître plus riche que son prochain sera à son tour jaloué. Ces sentiments paradoxaux donnent lieu à des conduites tout aussi ambivalentes, telle cette femme qui avoue « avoir fait cuire du papier qui entourait du saindoux, dont il ne lui restait plus rien, pour faire croire à une voisine qu'elle préparait un repas » (p. 23).
- 3 Le commérage, souvent articulé à l'envie car on juge le jaloux particulièrement médisant, est à l'origine de nombreux conflits en Guadeloupe. Le « cancan » se présente de la façon suivante : « A dit à B quelque chose sur C. B répète à C, sous le sceau du secret, ce que A lui a dit, en général une médisance grave voire une menace. B prie C de ne pas « faire d'histoire », mais ce dernier ne respecte pas la parole donnée et va « demander des explications » à A » (p. 33). Il arrive néanmoins que C ne demande pas d'explications à A, il s'agit alors d'un « cancan mineur ». Le « vrai cancan » débouche sur une vraie altercation (on en vient parfois aux mains), mais celle-ci est fortement désapprouvée socialement. Ceux qui s'y livrent sont qualifiés de personnes « scandaleuses ». Cette disqualification de l'affrontement verbal direct explique aussi en amont le succès de la pratique de la médisance. Celui qui a un grief à rencontre d'autrui sait que ses propos seront rapportés. Il les tient donc en pariant que sa victime ne viendra pas demander raison. Et si elle le fait, c'est elle qui passera pour l'agresseur, et le calomniateur se réserve toujours la possibilité de nier et/ou d'accuser l'intermédiaire de n'avoir rien compris à ses propos, ou même d'avoir forgé de toutes pièces la calomnie pour lui nuire, ce qui peut d'ailleurs être vrai dans ce système pervers de communication.
- 4 Afin de parer à l'éventuelle extension des querelles et des disputes, les Antillais ont développé certaines « techniques sociales » qui les circonscrivent. On interdit ainsi formellement aux enfants de s'occuper des adultes, et en particulier de s'immiscer dans les conflits qui opposent ces derniers. En règle générale, les parents et amis des deux partis évitent absolument de s'impliquer dans les rivalités. Celui qui s'entremettrait entre les adversaires serait vite accusé de se mêler de ce qui ne le regarde pas, et même de défendre ses propres intérêts dans cette apparente médiation. C'est pour cela que « l'entourage, écrit C.B., est un médiateur passif plus qu'actif » (p. 65). En cas de conflits graves débouchant sur la violence physique, la médiation passive de l'entourage est insuffisante. Des membres des Églises évangéliques tentent parfois de réconcilier les ennemis, mais dans les disputes les plus graves, on fait appel au procureur de la République et aux gendarmes. Lorsque l'affaire est jugée devant les tribunaux, le vainqueur

et le vaincu (si tant est que l'on puisse déduire de la décision de justice des rôles aussi tranchés) la considèrent habituellement comme une « histoire terminée ». Ce qui n'empêche pas que la querelle puisse réapparaître à une autre occasion, ou qu'elle se déplace sur un autre terrain, celui de la sorcellerie.

- 5 C'est à ce dernier type de conflit que sont consacrés les quatre derniers chapitres de l'ouvrage. À l'origine de la sorcellerie se trouve la jalousie. Si la médisance ne suffit pas, le jaloux emploie des maléfices pour nuire à la personne enviée. Une accumulation incompréhensible de malheurs est l'indice d'une attaque en sorcellerie. Ce sont les proches, parents ou voisins, qui sont soupçonnés, car c'est nécessairement parmi eux que la jalousie peut se développer. Celui qui se considère comme ensorcelé s'adresse alors à un *quimboiseur* (aussi appelé *gadedzafè*) afin d'identifier l'agresseur et trouver une parade. Par la suite, les interactions entre l'ensorcelé et le sorcier se situent entre le désir de séparation radicale (« couper les ponts ») et celui de ne pas montrer à l'agresseur que l'on sait qui il est. Si l'on est tenu de le fréquenter, il faut refuser tout contact direct ou indirect avec lui. Il s'agit moins ici d'éviter d'être touché par un nouveau maléfice que de se garantir contre la brutalité physique à laquelle on pourrait se laisser aller. Il faut, en d'autres termes, éviter d'envenimer la dispute, car la sorcellerie ne se substitue pas nécessairement à la violence, elle peut la précéder. Or, outre les déboires judiciaires qu'une rixe peut impliquer, celui qui tue son sorcier ne s'en débarrasse pas pour autant : celui-ci emporte dans la tombe la clef des maléfices et son esprit malin risque de tourmenter son assassin éternellement. La réponse à l'attaque sorcellaire doit donc se placer sur le même plan qu'elle. Le quimboiseur s'efforce alors d'inverser le rapport entre agresseur et victime. Le client doit se retourner contre son ennemi, et lui renvoyer les morts que le sorcier a mobilisé contre lui. Tous les ensorcelés n'acceptent pas de passer à cette position d'ensorceleur, mais tous justifient moralement leur choix. C'est pourquoi C.B. avance que « les références religieuses/morales constituent aux Antilles le garant de l'ordre comme peut l'être dans des sociétés plus traditionnelles, en Afrique ou ailleurs, la parole des ancêtres » (p. 100).
- 6 Le sorcier encourt une grave punition, la malédiction divine, qui affecte aussi les pères incestueux, les parricides, les infanticides, et ceux qui profanent les choses sacrées. Cette malédiction s'exerce contre le responsable, mais aussi contre ses descendants qui seront frappés de malheurs. On compte sur cette justice divine pour punir des individus que la justice ordinaire épargne, car la sorcellerie n'est plus considérée comme un délit par les autorités depuis longtemps. Dans cette perspective, C.B. montre combien la conception de la sorcellerie et de sa punition est pénétrée par le catholicisme. Le sorcier est considéré comme un homme ayant fait un pacte avec Satan. « En échange de son âme ou de la vie d'un de ses enfants, il bénéficie du soutien des forces diaboliques pour arriver à ses fins » (p. 115). Mais le monde du diable et celui de Dieu ne sont pas complètement étanches, car le sorcier peut faire bénir à l'église certains objets pour leur donner « le pouvoir de nuire », ou utiliser des hosties consacrées à des fins similaires. Ainsi, la sorcellerie antillaise est imprégnée de catholicisme, même quand la référence au christianisme est de l'ordre de la profanation. Dans la conscience collective, « c'est une théorie christianisée qui a valeur explicative de ce phénomène » (p. 116).
- 7 La conception des morts sur laquelle s'appuie la sorcellerie dans les Antilles françaises est spécifique. Comme ailleurs dans les Caraïbes, on pense que le sorcier envoie l'esprit d'un mort sur l'ensorcelé. Ce qui est différent ici, c'est que les morts ne deviennent dangereux que lorsqu'ils sont invoqués par un sorcier. Ils n'ont pas eux-mêmes d'intention maligne à l'égard des vivants, et ils ne sont nullement responsables des tourments que le sorcier les oblige à infliger. Ces morts « déplacés » du royaume d'outre-tombe sont, nous explique C.B., les équivalents des esclaves africains, eux-aussi déracinés et asservis par un mauvais maître. Comme les esclaves, les morts peuvent se révolter contre leur maître et le détruire.
- 8 Si les morts ont un rôle purement instrumental dans la sorcellerie, ce n'est pas le cas du *quimboiseur*. Celui-ci ne se déclare jamais comme « sorcier », mais comme un « anti-sorcier » qui défend son client contre un agresseur. Le *quimboiseur* présente ses dons magiques comme quelque chose d'inné qui lui a été conféré par Dieu. Après un « appel » se traduisant par une grave maladie ou des malheurs répétés, par un rêve ou une vision, un individu se lance dans la carrière de *gadedzafè*. Cet apprentissage est autonome, il ne repose pas sur un rapport

d'enseignement entre un parrain et un filleul, encore moins sur une « école » de *quimboiseurs*. Ceux-ci apprennent leur métier seuls, en s'aidant parfois de manuels de magie. Lors du face-à-face de l'ensorcelé et du *quimboiseur*, celui-ci est possédé par un saint catholique, le plus généralement non identifié. C'est cette entité qui s'exprime alors par sa bouche, et qui dévoile au consultant l'identité de son persécuteur. Plus étonnant, le *quimboiseur* peut convoquer l'esprit du sorcier qui prend possession du corps du guérisseur, et doit répondre aux questions de sa victime. Le visage du *gadedzafè* prend alors l'expression de l'accusé et sa voix se modifie en conséquence. Parfois, le *quimboiseur* fait un voyage chamanique auprès du sorcier qui dort et lui extorque des aveux. Quelle que soit la technique utilisée, le *quimboiseur* tire de son contact avec l'au-delà des recommandations pour guérir le patient. Il faut noter que l'éventail des entités spirituelles disponibles s'est singulièrement élargi dans la dernière décennie. Certains *quimboiseurs* sont ainsi possédés par des saints originaires d'Inde, comme Maliemin ou même Bouddha. Cet éclectisme croissant, nous explique C.B. est à rapprocher de la diversification de l'offre religieuse en Guadeloupe et en Martinique. Alors que le *quimboiseur* n'avait jusqu'à présent qu'un seul « concurrent », le prêtre catholique, il est confronté aujourd'hui à des mouvements religieux de toute nature. C'est ce qui explique le « cumul magico-religieux en Guadeloupe » (p. 134).

- 9 S'écarter de l'anthropologie classique afro-américaniste qui cherchait à la fois à élucider les origines africaines du magico-religieux et les modes de combinaisons entre christianisme et « paganisme », C.B. décrit brillamment la logique paradoxale sur laquelle reposent les conflits interpersonnels en Guadeloupe. Dans le cas de la jalousie, de l'indiscrétion comme de la sorcellerie, celui qui se considère comme une victime a toutes les chances d'être considéré comme un agresseur par celui qui est accusé. Le signe principal de la « jalousie » consiste à acquérir des biens au moins aussi prestigieux que celui qui est jaloué. Or, confronté à un jaloux, on s'efforcera de lui « donner une occupation », c'est-à-dire de se montrer le plus riche possible pour le narguer... ce qui est précisément le signe auquel on reconnaît un jaloux. De même, si l'on soupçonne quelqu'un de se « mêler des affaires des autres », de surveiller leurs moindres faits et gestes, alors on cherchera à confirmer ses soupçons en observant attentivement le comportement de l'indiscret... versant bien sûr dans l'indiscrétion du point de vue de la personne surveillée. Enfin, la sorcellerie élève cette structure perverse au plus haut niveau. L'ensorcelé s'adresse à un *quimboiseur* qui élucide l'origine du mal et identifie l'agresseur, à qui l'on renvoie généralement le mort qu'il a expédié. Dès que le malheur s'abat sur la maison de celui que l'on soupçonne, on se réjouit de sa juste punition. Mais, du côté de la personne accusée de sorcellerie, l'interprétation de la calamité, si celle-ci se prolonge, est exactement inverse : l'individu se considère comme ensorcelé. Pour peu que l'accusation de sorcellerie lui soit rapportée par le « commérage », il sait que celui qui l'accuse a probablement engagé une attaque magique contre lui. Il ne tardera pas à se rendre chez un *quimboiseur* qui ne fera que le « défendre » contre un sorcier... et le cercle vicieux de la sorcellerie est bouclé. Il a d'autant moins de chance d'être rompu que la violence physique, le « scandale », l'altercation directe sont fortement condamnés, ce qui implique que les accusations restent souvent implicites. On dit que le sorcier est « hypocrite », c'est-à-dire qu'il n'avoue pas franchement son hostilité. Mais, il faut se souvenir que le sorcier se considère comme une victime qui ne doit pas montrer à son agresseur qu'il l'a découvert, sous peine de voir ce dernier renforcer ses maléfices. C'est pourquoi la sorcellerie se situe habituellement dans la duplicité, la dissimulation, l'« hypocrisie ». L'analyse de la jalousie, du commérage, de la sorcellerie en Guadeloupe révèle donc une forme de violence symbolique auto-entretenu dont le modèle permettrait peut-être d'expliquer la difficulté à régler d'autres types d'affrontements larvés, sous d'autres latitudes et dans d'autres milieux sociaux.

Référence(s)

BOUGEROL (Christiane), *Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie*, Paris, P.U.F., 1997, 161 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Erwan Dianteill, « BOUGEROL (Christiane), *Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 114 | avril-juin 2001, document 114.3, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20735>

Référence papier

Erwan Dianteill, « BOUGEROL (Christiane), *Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie* », *Archives de sciences sociales des religions*, 114 | 2001, 70-72.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
